Conditions d'utilisation

Conditions applicables à l'utilisation des services AIFI PAY.

Dernière mise à jour : 29 octobre 2026

Document en cours de finalisation
Les présentes informations seront remplacées par la version juridiquement validée avant l'activation commerciale concernée.

1. Objet

Les présentes conditions encadrent l'accès et l'utilisation des services AIFI PAY mis à la disposition des marchands et des développeurs : tableau de bord, boutiques, liens de paiement, page de paiement hébergée, API, Sandbox, Production, solde et retraits. En créant un compte, l'utilisateur accepte ces conditions.

2. Définitions

- **Marchand** : la personne ou l'entreprise titulaire d'un compte AIFI PAY qui encaisse des paiements.
- **Organisation** et **Boutique** : l'espace du marchand et chacune des activités qu'il y configure.
- **Sandbox** : l'environnement de test, sans argent réel. **Production** : l'environnement des paiements réels.
- **Paiement** : une somme payée par un client du marchand via un opérateur pris en charge.
- **Clé API** : la clé secrète (`sk_test_…` en Sandbox, `sk_live_…` en Production) qui authentifie les appels du marchand à l'API.
- **Solde** : les montants encaissés par le marchand, après commission, qu'il peut retirer.
- **KYC / KYB** : la vérification de l'identité du marchand et, le cas échéant, de son entreprise.

3. Création et gestion du compte

L'utilisateur fournit des informations exactes et à jour, vérifie son adresse email et protège ses identifiants. La double authentification (MFA) est exigée pour accéder à l'espace marchand.

L'utilisateur reste responsable de toutes les actions effectuées depuis son compte.

4. Boutiques et environnements

Une organisation peut regrouper plusieurs boutiques. Les environnements Sandbox et Production sont isolés : les clés, paiements, soldes et réglages de l'un ne sont jamais utilisés dans l'autre.

5. Utilisation du Sandbox

Le Sandbox permet de tester les paiements, les liens de paiement, l'API et les notifications sans opérateur réel ni argent réel. Les opérations de test ne constituent pas des transactions commerciales et ne créent aucun solde réel.

6. Passage en Production

L'accès à la Production est ouvert après la vérification du compte (KYC / KYB) par l'équipe AIFI PAY. Il dépend aussi de la disponibilité des opérateurs de paiement. L'activation n'est ni automatique ni instantanée, et peut être refusée ou retirée en cas de non-conformité.

7. Paiements

Les paiements sont créés depuis le tableau de bord, par lien de paiement, par la page de paiement hébergée ou par l'API. Le client valide le paiement auprès de son opérateur (par exemple avec son code secret MVola sur son téléphone). AIFI PAY ne demande jamais ce code et n'y a jamais accès.

Un paiement n'est considéré comme réussi qu'après la confirmation de l'opérateur. En Production, les opérateurs disponibles aujourd'hui sont MVola et Orange Money ; Airtel Money sera annoncé lorsqu'il sera réellement activé.

8. Commission et frais

AIFI PAY prélève une commission de **3 %** du montant de chaque paiement réussi. Le montant net s'ajoute au solde du marchand (par exemple, 10 000 Ar payés donnent 9 700 Ar sur le solde). Il n'y a ni abonnement ni frais d'installation.

Les frais de transfert de l'opérateur lors d'un retrait sont déduits du montant envoyé et affichés avant la demande. Les éventuels frais facturés au client par son opérateur restent à sa charge, selon les conditions de cet opérateur.

La commission appliquée à un paiement est celle en vigueur au moment de ce paiement ; un changement de tarif ne modifie pas les paiements déjà réalisés.

9. Solde et retraits

Le marchand demande le retrait de son solde vers son numéro MVola depuis « Solde & Retraits » (minimum 450 Ar). Le montant est réservé dès la demande, puis traité par l'équipe AIFI PAY **entre 5 minutes et 24 heures**. Un email confirme la demande, puis le versement ou le refus ; en cas de refus, le montant revient sur le solde.

En cas d'urgence, le marchand peut contacter le support AIFI PAY (voir la section Contact). Le détail de la démarche figure dans la documentation, page « Solde et retraits ».

10. Obligations du marchand

- Fournir des informations exactes et signaler tout changement.
- Vendre des biens ou services licites, et décrire honnêtement ce que le client paie.
- Respecter la loi, les droits de ses clients et les conditions des opérateurs de paiement.
- Ne pas contourner les contrôles de la plateforme ni tenter d'accéder aux données d'autres marchands.

11. Vérification du compte (KYC / KYB)

Pour accéder à la Production et aux retraits, le marchand transmet les informations et documents demandés (identité, entreprise, bénéficiaires effectifs lorsque requis). AIFI PAY peut demander des compléments, et approuver ou refuser le dossier.

12. Utilisation acceptable

Sont interdites les activités illicites, frauduleuses ou trompeuses, le blanchiment, la vente de biens ou services interdits, ainsi que toute action portant atteinte à la sécurité ou au bon fonctionnement du service.

13. Sécurité du compte

L'utilisateur protège son mot de passe, sa double authentification et ses sessions. Toute compromission suspectée doit être signalée sans délai au support. AIFI PAY ne demande jamais un mot de passe, un code MFA, un code secret MVola ni une clé API.

14. API et clés API

Chaque boutique dispose d'une clé API par environnement. La clé secrète reste sur le serveur du marchand : elle ne doit jamais figurer dans une page web, une application mobile ou un dépôt de code public. Son usage engage le titulaire du compte. En cas de doute, le marchand la révoque et en crée une nouvelle depuis le tableau de bord.

15. Disponibilité du service

AIFI PAY s'efforce d'assurer un service disponible et fiable, mais ne peut garantir une disponibilité ininterrompue. Le service dépend aussi des opérateurs de paiement, dont les interruptions ne relèvent pas d'AIFI PAY.

16. Propriété intellectuelle

La marque AIFI PAY, les interfaces, la documentation et le logiciel restent la propriété d'AIFI PAY. Le marchand dispose d'un droit d'usage limité au service, pour la durée de son compte.

17. Suspension et résiliation

AIFI PAY peut suspendre un compte, une boutique ou certaines capacités en cas de non-conformité, de risque de fraude ou de manquement aux présentes conditions ; le marchand en est informé par email. Le marchand peut demander la fermeture de son compte via le support.

18. Responsabilité

Cette section sera finalisée avant la mise en production.

19. Données et confidentialité

Le traitement des données personnelles est décrit dans la **Politique de confidentialité**.

20. Modification des conditions

Les conditions peuvent être mises à jour. La date de la dernière mise à jour figure en haut du document ; la version applicable est celle publiée sur le site.

21. Droit applicable

Cette section sera finalisée avant la mise en production.

22. Contact

Pour toute question relative aux présentes conditions, ou en cas d'urgence : WhatsApp **+261 34 09 390 87** ou la page **Contact**.